

# CQP Animateur de loisir sportif avec 3 options : Activités gymniques d'entretien et d'expression ; Activités de randonnée de proximité et d'orientation; Jeux sportifs et jeux d'opposition

RNCP6034 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                                                                                 |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé |
| Code(s) NSF             | 335t                                                                                                            |
| Code(s) ROME            | G1204                                                                                                           |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande                                                                                      |
| Convention collective   | 3328 — Sport                                                                                                    |
| Date d'échéance         | 06/07/2011                                                                                                      |

## Certificateur(s)

**Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)**

<http://www.fsgt.org>

**Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)**

<http://www.fscf.asso.fr>

**Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)**

<http://www.ufolep.org>

**Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)**

<http://www.sport-sante.fr>

**Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne sports pour tous (FFEPMM sports pour tous)**

<http://www.sportspourtous.org>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur de loisir sportif sensibilise, initie, fait découvrir les activités de loisir sportif et assure le maintien des capacités physiques des pratiquants, en dehors de toute recherche de pratique compétitive ou de performance personnelle. Il anime les activités physiques de loisir de l'une des trois familles (activités gymniques d'entretien et d'expression ; activités de randonnée de proximité et d'orientation ; jeux sportifs, jeux d'opposition).

Il conçoit, met en oeuvre et assure la communication de son projet d'action d'animation. Il peut participer à l'organisation de manifestations et à des réunions internes à la structure qui l'emploie.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CQP d'animateur de loisir sportif confère à son titulaire des compétences professionnelles dans l'animation des activités physiques de loisir de l'une des trois familles d'activités (options): - Activités gymniques d'entretien et d'expression

- Activités de randonnée de proximité et d'orientation
- Jeux sportifs, jeux d'opposition

Dans chacune des trois options, l'animateur possède les capacités suivantes :  
Evaluer les capacités et les motivations des différents publics.  
Repérer les comportements à risques et veiller à l'intégrité physique et psychologique des personnes.  
Préparer, animer et encadrer une action d'animation en toute sécurité

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'animateur de loisir sportif exerce ses fonctions au sein d'associations sportives, d'associations à objet social sportif ou de tout établissement intégrant les activités de loisir sportif comme vecteur de la fonction éducative et sociale.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Animateur sportif éducateur sportifs tous publics (jeunes, adultes, personnes âgées)

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'animateur de loisir sportif est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figurent les CQP. L'habilitation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) est intégrée au CQP. Elle remplace l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                   |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)                                                                                                     |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche                                           |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 752 €                                                                                                           |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)                                                   |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 22 247                                                                                                            |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 45 %                                                                                                              |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 61 %                                                                                                              |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs                                                                           |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé d'au moins un représentant des salariés désigné par la CPNEF, d'un représentant des employeurs désigné par la CPNEF, du responsable national de la formation au CQP « ALS », d'un représentant de l'organisme délégataire de la mise en oeuvre de la certification. Il est présidé par le représentant d'un organisme délégataire de la mise en oeuvre de la certification (FSCF, FSGT, FFEPMM Sports pour tous, UFOLEP et FFEPGV).

### COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 06/07/2011

---

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP13711

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ufolep.org>

<http://www.sportspourtous.org>

<http://www.fsgt.org>

<http://www.ffepgv.org>

<http://www.fscf.asso.fr>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6034/>